Fiche signalétique

Canada Français

Section 1. Identification du produit chimique et de la compagnie

Anti-phosphotyrosine-HRP conjugate; part of

'ECL™ Phosphorylation Module, 25 blots'

Numéro de catalogue RPN2220

Composante numéro NIF2055

Utilisations Applications industrielles: Réactif analytique. Recherche.

Type de produit **V**iquide.

Date de validation22 Décembre 2011Date d'impression22 Décembre 2011FournisseurGE Healthcare UK Ltd
Amersham Place
Little Chalfont

Buckinghamshire HP7 9NA

England

+44 0870 606 1921

 En cas d'urgence
 US
 ChemTrec (US)
 1-800-424-9300

Canada ChemTrec (US) 1-703-527-3887

2. Identification des dangers

FEUT CAUSER UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES, DES YEUX ET DE LA PEAU. CONTIENT UNE SUBSTANCE SUSCEPTIBLE D'ENDOMMAGER L'ORGANE CIBLE, D'APRÈS DES DONNÉES OBTENUES SUR DES

ANIMAUX

Mesures de précaution

Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Ne

pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les

vêtements. Conserver le récipient bien fermé. Laver abondamment après usage.

Effets aigus potentiels sur la santé

Yeux Modérément irritant pour les yeux.
Peau Passablement irritant pour la peau.

InhalationFassablement irritant pour le système respiratoire.IngestionAucun effet important ou danger critique connu.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Effets chroniques Contient une substance susceptible d'endommager l'organe cible, d'après des données obtenues sur des

animaux.

CancérogénicitéAucun effet important ou danger critique connu.MutagénicitéAucun effet important ou danger critique connu.TératogénicitéAucun effet important ou danger critique connu.Effets sur le développementAucun effet important ou danger critique connu.Effets sur la fertilitéAucun effet important ou danger critique connu.

Organes cibles Contient des produits pouvant causer des lésions aux organes suivants : reins, les voies respiratoires

supérieures, peau, yeux, estomac.

Signes/symptômes de surexposition

irritation des voies respiratoires

toux

Ingestion Kucune donnée spécifique.



Référence Page 1 de 6

06334-1 Date de validation 22 Décembre 2011



Pegu

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation rougeur

Yeux

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation larmoiement rougeur

Conditions médicales aggravées par une surexposition

Des désordres préexistants impliquant tous les organes de cible mentionnés dans cette fiche signalétique en tant qu'étant en danger peuvent être aggravés par surexposition à ce produit.

Voir Information toxicologique (section 11)

3. Information sur les composants

<u>Nom</u>	Numéro CAS		% en poids	
g lycérine	56-81-5	50	-	

Section 4. Premiers soins

Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Rincer immédiatement à Contact avec les yeux

l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et

inférieure. Consulter un médecin immédiatement.

Contact avec la peau 🗹 cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en

enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver

soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin immédiatement.

ransporter la personne incommodée à l'air frais. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un

ceinturon. Consulter un médecin immédiatement.

₹aver la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel Ingestion

médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Le

bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours.

🗖 as de traitement particulier. Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de Note au médecin traitant

poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit

Protection des sauveteurs

🕏 ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.

Moyens d'extinction

Utilisables Non utilisables

Inhalation

Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Kucun connu.

Dangers spéciaux en cas d'exposition

🗹 présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation

Produits de combustion danaereux

Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes de phosphore composés halogénés oxyde/oxydes de métal

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu rest impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil

respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles

Re prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions environnementales

Evitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air)



Référence

Page 2 de 6



Méthodes de nettoyage

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota: Voir section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir section 13 pour l'élimination des déchets.

Petit déversement

Krrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Section 7. Manutention et entreposage

Manutention

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Entreposage

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Nom du produit

glycérine

Limites d'exposition

CA Ontario Provincial (Canada, 7/2010).

TWA: 10 mg/m³ 8 heure(s). Forme: Inhalable fraction. See Appendix C, paragraph A. Inhalable Particulate Mass TLVs (IPM–TLVs) for those materials that are hazardous when deposited anywhere in the respiratory tract.

CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009). Sensibilisant cutané.

8 hrs OEL: 10 mg/m³ 8 heure(s). Forme: Mist

CA British Columbia Provincial (Canada, 10/2009).

TWA: 10 mg/m³ 8 heure(s). Forme: Mist

TWA: 3 mg/m³ 8 heure(s). Forme: Respirable mist

CA Quebec Provincial (Canada, 6/2008).
VEMP: 10 mg/m³ 8 heure(s). Forme: brouillards

Procédures de surveillance recommandées

Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire de procéder à un contrôle biologique ou une surveillance du personnel, de l'atmosphère sur le lieu de travail pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou tout autre measure de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser une protection respiratoire.

Mesures techniques

Vtiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

Mesures d'hygiène

Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection individuelle

Respiratoire

Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire autonome ou à épuration d'air parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.

Mains

Cors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.

Yeux

Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, aux aérosols ou aux poussières

Peau

L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.



Référence

Page 3 de 6

25006334-



Date de validation 22 Décembre 2011

Contrôle de l'action des agents

d'environnement

Timporte de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Liquide. État physique

Le produit n'entretient pas une combustion.] Point d'éclair

Mcolore. Couleur ₹% (w/w) COV

Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude. Solubilité

Section 10. Stabilité et réactivité

Le produit est stable. Conditions à éviter Kucune donnée spécifique.

Produits de décomposition

dangereux

🗸 ans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne

devrait apparaître.

Risque de réactions dangereuses

Conditions de réactivité

vans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit. Minflammable en présence des matières ou conditions suivantes : flammes nues, étincelles et décharge

statique, chaleur, chocs et impacts mécaniques, matières comburantes, matières réductrices, les matières combustibles, les substances organiques, les métaux, les acides, les alcalins et l'humidité.

Mon explosif en présence des matières ou conditions suivantes : flammes nues, étincelles et décharge statique, chaleur, chocs et impacts mécaniques, matières comburantes, matières réductrices, les matières combustibles, les substances organiques, les métaux, les acides, les alcalins et l'humidité.

Section 11. Information toxicologique

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
glycérine	DL50 Intra-péritonéal	Rat	4420 mg/kg	-
	DL50 Intra-veineux	Rat	5566 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	12600 mg/kg	-
	DL50 Sub-cutané	Rat	100 mg/kg	-
	Dlmin Intra-	Rat	10 mL/kg	-
	musculaire			
	Dlmin Intra-	Rat	10 mg/kg	-
	musculaire			
	TDLo Intra-	Rat	8 mL/kg	-
	musculaire			
	TDLo Intra-	Rat	4 mL/kg	-
	musculaire			
	TDLo Intra-	Rat	>5000 mg/kg	-
	musculaire			
	TDLo Intra-	Rat	4000 mg/kg	-
	musculaire			

Mon disponible. Conclusion/Résumé

Classification

Nom du produit ou de l'ingrédient **ACGIH** CIRC FΡΑ NIOSH NTP **OSHA**

Non disponible.

Non disponible. **Produits synergiques**

Section 12. Information sur l'écologie

Kucun effet important ou danger critique connu. Effets sur l'environnement

Écotoxicité en milieu aquatique

Nom du produit ou de l'ingrédient Test Résultat Espèces **Exposition** glycérine Aiguë CL50 54 à 57 Poisson - Rainbow 96 heures

ml/L Eau douce

trout, donaldson trout - Oncorhynchus mykiss - 0.9 g

Non disponible. Conclusion/Résumé Non disponible. Coefficient de partage n-

Facteur de bioconcentration

Mon disponible.

Kucun effet important ou danger critique connu. Effets nocifs divers



octanol/eau

Référence **2**5006334-1

Page 4 de 6

Section 13. Considérations lors de l'élimination

Élimination des déchets

Fest important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Des quantités importantes de résidus de déchets ne doivent pas être éliminées par un système d'évacuation séparatif, mais traitées dans une usine appropriée de traitement des effluents. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Classification RCRA

Mon disponible.

Il est impératif que l'élimination des déchets soit conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

Reportez-vous à la Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE et à la Section 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE pour tout complément d'information sur la manipulation et sur la protection du personnel.

Section 14. Information relative au transport

Réglementation internationale concernant le transport

Informations réglementaires	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classe	Groupe d'emballage	Étiquette	Autres informations
Classification pour le DOT	Mon réglementé.			7		
Classification pour le TMD	Mon réglementé.	7				
Classement mexicain	Mon réglementé.					
Classe ADR/RID	Mon réglementé.					
Classe IMDG	Not regulated	. 🔽				
Classe IATA	Not regulated	. 🔽				

Section 15. Information réglementaire

Le produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

SIMDUT (Canada)

Substance non réglementée par le SIMDUT (Canada).

Listes canadiennes

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement): Aucun des composants n'est répertorié.

ARET canadien: Aucun des composants n'est répertorié. **INRP canadien**: Aucun des composants n'est répertorié.

Substances désignées en Alberta: Aucun des composants n'est répertorié. Substances désignées dans l'Ontario: Aucun des composants n'est répertorié. Substances désignées au Québec: Aucun des composants n'est répertorié.

Inventaire du Canada

Fous les composants sont répertoriés ou exclus.

<u>Réglementations Internationales</u>

Listes internationales

Inventaire des substances chimiques d'Australie (AICS): Tous les composants sont répertoriés ou exclus. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Inventaire du Japon: Indéterminé.

Inventaire de Corée: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Inventaire néo-zélandais des substances chimiques (NZIoC): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Inventaire des substances chimiques des Philippines (PICCS): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Liste des substances chimiques du tableau I de la Convention sur les armes chimiques

. .

Mon inscrit

Liste des substances chimiques du tableau II de la Convention sur les armes chimiques Mon inscrit



Référence **5**006334-1

~



Page 5 de 6

Liste des substances chimiques du tableau III de la Convention sur les armes chimiques Mon inscrit

Section 16. Renseignements supplémentaires

Le client est chargé de déterminer le code EPI (Équipement de protection individuelle) de cette matière.

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Historique

Date d'impression22 Décembre 2011Date de publication précédente20 Novembre 2008

Date d'édition22 Décembre 2011Version

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



Référence **2**5006334-1